



Service d'animation estivale 2021

Horaire de l'été

Le service d'animation estivale débute ses activités le **28 juin 2021** pour 8 semaines consécutives (incluant les 2 semaines de la construction) pour se terminer le 20 août 2021.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h

Le service de garde est offert :

Du lundi au vendredi de 7 h à 8 h 30 ainsi que 16 h à 17 h 30

Paiement à jour

La totalité du montant doit être payée pour la **1^{ère} semaine** du service d'animation estivale, soit le 28 juin.

Merci ☺

Matériel obligatoire

Lorsque votre enfant vient au service d'animation estivale, il doit toujours avoir en sa possession ...

- ❖ Un sac à dos contenant ses effets personnels (IDENTIFIÉS)
- ❖ Une gourde d'eau (il ne sera pas possible de boire directement à la buvette)
- ❖ Un maillot de bain
- ❖ Une serviette de plage
- ❖ Un casque de bain
- ❖ Des flotteurs (au besoin)
- ❖ Une bouteille de crème solaire FPS 30 au minimum (aérosol et mousse à éviter)
- ❖ Un chapeau de soleil (fortement conseillé)
- ❖ Des espadrilles ou souliers fermés (les sandales ne sont pas recommandées)
- ❖ Des vêtements adaptés à la température
- ❖ Une boîte à lunch contenant deux collations et un repas équilibré (FROID)

Puisque cet été il faut éviter le partage de matériel, on demande que votre enfant apporte le matériel suivant, qui sera laissé dans son bac pour la durée de son séjour :

- ❖ Crayons de couleur
- ❖ Ciseaux et bâton de colle
- ❖ Un livre de lecture
- ❖ Boîte de mouchoir
- ❖ Désinfectant à main

Paiement par AccèsD

- 1) Payer une facture
- 2) Ajouter une facture
- 3) Fournisseur :
Municipalité
- 4) Catégorie :
Sports et Loisirs
- 5) Rechercher
- 6) Ascot Corner
- 7) Référence :
Numéro de téléphone
(Chiffres uniquement)
- 8) Descriptif :
SAE

Payer en ligne ☺

Il n'y aura pas de four micro-ondes au camp cet été, votre enfant doit avoir un **repas froid ou un thermos**.

Tout objet personnel devra être **identifié**. On laisse à la maison tous les objets de valeur ou sommes d'argent.

Merci de votre collaboration, l'équipe d'animation ☺



Service d'animation estivale 2020



Quelques fonctionnalités

Crème solaire

Les spécialistes conseillent d'appliquer la crème solaire au moins 20 minutes avant l'exposition au soleil. Cette suggestion ne doit pas être prise à la légère lorsqu'il s'agit de mettre la crème sur la peau fine et fragile de nos enfants ! Cherchez un écran solaire ayant un **FPS d'au moins 30**. Les crèmes solaires en aérosol ou en mousse sont à éviter pour diminuer le gaspillage et mieux bloquer les rayons UV. Recherchez une crème solaire hydrofuge (imperméable à l'eau). Les rayons ultra-violet étant très puissants l'été, nous recommandons à tous de **porter un chapeau** afin d'éviter brûlures, coups de soleil et coups de chaleur.

- Nous ne serons probablement pas en mesure d'appliquer de la crème à vos enfants cet été, mais nous allons s'assurer qu'ils le fassent eux-mêmes. Il serait apprécié que les enfants arrivent déjà crémés le matin.

Code vestimentaire

Au service d'animation estivale, les vêtements confortables sont de mise. Les enfants jouent toute la journée et doivent porter des vêtements qui leurs permettent de courir et de s'asseoir par terre. **Évidemment, le port de sandales, de souliers à talons hauts, de robes et de jupes est fortement déconseillé** puisqu'il empêche les enfants de participer à certaines activités. Les espadrilles, les chandails à manches courtes et les culottes courtes sont fortement recommandés.

- Les consignes entourant le port du masque chez les enfants est à confirmer selon les directives gouvernementales, pour le moment les animateurs devront le porter lorsqu'ils sont à moins de 2m des enfants à l'extérieur ou lors d'activités intérieures.

Dîner et collation

Puisque votre enfant passe la journée à son site d'animation, nous vous demandons de lui prévoir **un repas sain et deux collations santé** (fruits, légumes, yogourt, compote, fromage etc.). Pour la sécurité des enfants, les objets de verre ou tranchants sont interdits. Il est également interdit de partager son repas pour des raisons d'allergies alimentaires.

Si votre enfant oublie son lunch, nous communiquerons avec vous pour que vous puissiez venir lui en porter un. Si vous êtes dans l'impossibilité d'en fournir un, nous nous assurerons de donner un repas santé et exempt d'allergènes à votre enfant et des frais d'environ 7 \$ vous seront facturés.

En ce qui concerne les **allergies**, il est de **votre devoir d'aviser** le SAE si votre enfant souffre d'allergies alimentaires ou autres. **Il est interdit d'apporter des noix** au camp de jour pour éviter les réactions allergiques, merci de votre collaboration !

Les absences :

Si votre enfant ne peut se présenter au camp de jour au cours de la semaine où il est inscrit, nous vous demandons de nous aviser de son absence sur le cellulaire ou par courriel. Cela nous permet d'assurer un meilleur encadrement des enfants inscrits et présents. (819) 432-8272 ou sae.ascotcorner@hsfqc.ca

Service d'animation estivale 2020



Quelques fonctionnalités

L'état de santé et les médicaments

Afin d'éviter la propagation de maladies, nous vous demandons de garder l'enfant qui présente des signes évidents de la maladie (fièvre, éruptions cutanées, diarrhée, etc.) à la maison. Si votre enfant est porteur d'une maladie contagieuse, veuillez nous aviser afin qu'il soit possible d'éliminer l'effet d'enchaînement.

Si votre enfant fait de la fièvre durant la journée, nous vous téléphonerons pour vous communiquer son état. S'il n'est pas en mesure de faire les activités, nous vous demanderons de venir le chercher.

Aucun médicament ne peut être administré à un enfant inscrit à l'animation estivale, sans **l'autorisation écrite du titulaire de l'autorité parentale** et **l'ordonnance d'un médecin** membre de la corporation professionnelle des médecins du Québec. Dans le cas d'un médicament prescrit, les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette identifiant le nom de l'enfant, le nom du médicament, sa date d'expiration, sa posologie et la durée du traitement font foi de l'autorisation d'un médecin. Si un contenant ne répond pas aux critères ci-dessus, son contenu ne pourra être administré.

Si votre enfant a de graves allergies, **il doit toujours avoir son EpiPen sur lui**. Il est obligatoire que le parent avise l'animateur de la situation. L'enfant doit savoir se servir de cet outil et il lui sera demandé d'en faire la démonstration à l'animateur.

Sauve qui poux

Pour éviter la propagation de ces petites bestioles que nous détestons tant, nous vous demandons de vérifier la tête de votre enfant. Votre enfant a des poux ? Avertissez immédiatement le coordonnateur de l'équipe d'animation estivale et gardez l'enfant à la maison pour lui administrer un traitement contre les poux. Merci !

Mesures de protection COVID-19

Dans un contexte de pandémie de COVID-19, la municipalité d'Ascot Corner a mis en place les mesures de protection détaillées, afin de minimiser le risque de contagion et de propagation du virus.

Il est de la responsabilité de toute personne, notamment les enfants et leurs parents/tuteurs, de respecter les mesures de protection mises en place par la municipalité d'Ascot Corner.

- Respecter les routines de lavage de mains, soit à l'arrivée au camp, avant les collations et les repas, avant d'aller aux toilettes et immédiatement après, après s'être mouché ou lorsque les mains sont souillées, etc.
- Respecter les sites, les locaux et le matériel attribués au groupe d'âge de chaque enfant.
- Utiliser uniquement le matériel individuel ou le matériel spécifique à l'activité, éviter tout partage de matériel inutile. Aucun partage de nourriture ou de matériel de la maison ne sera toléré.
- Respecter la **distanciation physique** de l'arrivée à la sortie du camp, incluant les jeux, les pauses et les déplacements. (Les bulles ne sont pas autorisées en camp de jour, la distanciation sociale est obligatoire)
- Il est interdit de boire directement à la station d'eau/buvette, il faut toujours utiliser une bouteille d'eau personnelle.
- Les parents n'auront pas accès au site, uniquement à l'aire d'accueil établie.
- C'est une exigence d'aviser dès que vous ou un membre de votre famille immédiate avez des symptômes pouvant être liés au virus ; soit toux, fièvre et/ou difficulté respiratoire.
- Éternuer et tousser dans le coude.
- Jeter les mouchoirs dès l'utilisation.



Service d'animation estivale 2020

Calendrier des invités et activités spéciales

Semaine 1 – Thématique Pôle Nord

Atelier Ninja mobile pour tous.

Semaine 2 – Thématique Hawaï

Atelier de Volley Ball pour tous. Visite de la ferme Deci Deça pour les 5-6 ans. Color Run pour les 7-8 et 9-12 ans.

Semaine 3 – Thématique Safari en Afrique

Color Run pour les 5-6 ans. Ant-Hology (Bataille de Nerf) pour les 7-8 ans et 9-12 ans.

Semaine 4 – Thématique les Fonds marins

Atelier de Rugby (sans contact) pour tous.

22 juillet (Jeudi): Nuit au camp, dodo au Centre Paul-Lessard, film et feu de joie pour les 9-12 ans.

Soirée pyjama au camp et film pour les 5-8 ans. (pas de dodo)

Semaine 5 – Thématique Voyage au centre de la Terre

Journée vélo pour les 7-12 ans et Parc des Deux-Rivières pour les 5-6 ans. **Transport requis pour ces sorties.**

Semaine 6 – Thématique Espace

Journée festive (jeux gonflables, pop corn, musique, etc.)

Semaine 7 – Thématique Désert Égyptien

Atelier de Tennis pour tous. Atelier la boîte à ombrage de Mme Pissenlit pour les 5-6 ans. Randonnée pour les 7-8 ans au parc des Deux-Rivières. Randonnée pour les 9-12 ans aux Mont-Stoke (**prévoir un transport de 15 à 20 minutes** pour les 7 à 12 ans).

Semaine 8 – Thématique Univers des jeux vidéos

Jeudi 20 août : Présentation et exposition de fin d'été.

- **Autres ateliers à confirmer : Cuisines collectives, Kickboxing, Entraînement militaire, etc.**



Rencontres de parents et accueil matinal 2021

Pour répondre à toutes les questions des parents sur le fonctionnement 2021, nous vous offrons une journée portes ouvertes

- 1) Rencontre **portes ouvertes le vendredi 25 juin entre 15 h 30 et 17 h 30** : Vous êtes invités à venir vivre l'accueil, le parcours de votre enfant et visiter les lieux qui seront utilisés cet été pour bien comprendre le fonctionnement. Les animateurs seront présents, si vous voulez rencontrer le groupe de votre enfant.

Évidemment, si vous avez des questions d'ici là vous pouvez contacter Andréane : 819-560-8560 poste 2631 ou loisirs.ascotcorner@hsfgc.ca

Cet été, il est important de venir porter votre enfant à **8 h 30** le matin (s'il n'est pas au service de garde), car nous devons prendre sa température, poser notre petit questionnaire Covid et passer au poste de lavage des mains. Certains parents avaient l'habitude d'arriver au cours de l'avant-midi, mais cette pratique sera à éviter cette année.

Les animateurs partent du service de garde avec leur groupe, pour se diriger sur leur site dès 8 h 30. Il devient donc difficile de s'assurer d'avoir procédé à l'accueil et au lavage des mains si vous arrivez pendant leur déplacement.

Nous vous remercions pour votre collaboration!



Service d'animation estivale 2021



Code de vie

- Je respecte les animateurs, mes pairs et mon environnement dans mes paroles et dans mes gestes.
- Je m'assure que mon animateur sait où je suis en tout temps.
- Je respecte les limites du terrain.
- À la collation, je mange des aliments qui sont bons pour moi.
- Je ne partage pas mon lunch.
- Lorsque je viens au S.A.E., j'ai toujours mon matériel avec moi.
- Si j'ai besoin de flotteurs à la piscine, je les porte en tout temps [même lorsque je ne suis pas dans l'eau].
- Je reste assis pendant le dîner, et ce, jusqu'à ce que mon animateur me donne la permission de me lever.
- Je respecte les mesures mises en place pour éviter la propagation de la Covid-19.
- Tout objet personnel ou sommes d'argent doivent rester à la maison.
- Tous les matins, j'apporte mon sourire. 😊

Violence et intimidation : TOLÉRENCE ZÉRO

Aucune violence verbale, physique, gestuelle ou intimidation n'est tolérée au service d'animation estivale. L'intimidation se différencie du simple conflit par son caractère répétitif, l'intention de blesser et un rapport de force inégal entre la victime et l'agresseur. Une application rigoureuse de la procédure d'intervention sera effectuée. Cette mesure est mise en place afin d'assurer un environnement agréable et sécuritaire aux enfants.

Procédure disciplinaire

- 1- Avertissements verbaux
- 2- Discussion avec les parents
- 3- Avertissement écrit
- 4- Expulsion d'une journée
- 5- Expulsion d'une semaine ou du reste de l'été selon la gravité.

Je _____ parent de _____

Accepte le code de vie et prendrai les mesures pour que mon enfant le respecte, tout au long de l'été.

Signature: _____

Date: _____

L'équipe d'animation du S.A.E.

Pour nous joindre :

Pour des questions de paiements, d'inscriptions, du groupe de votre enfant ou du fonctionnement global du camp :

Andréane Rivard : (819) 560-8560 poste 2631 ou loisirs.ascotcorner@hsfgc.ca

Pour des absences, un suivi après une journée au camp, le matériel à apporter ou joindre le coordonnateur : Gumby (Guillaume) à l'adresse sae.ascotcorner@hsfgc.ca ou au 819-432-8272.